

## CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

### Formation Éducation, formation

---

#### Fiches descriptives d'enquêtes présentées pour avis d'opportunité

---

Page

- Enquête sur le « taux de satisfaction des usagers de l'enseignement agricole » .....2
- Enquête sur le « taux de satisfaction des stagiaires à l'étranger de l'enseignement agricole ».4

*Les personnes intéressées par ces projets et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 10 mai 2007 sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : [cnis@insee.fr](mailto:cnis@insee.fr) , fax : 01 41 17 55 41).*

Fiche descriptive pour avis d'opportunité  
**Enquête sur le taux de satisfaction des usagers de l'enseignement agricole**

**1. Service producteur :**

Le service producteur est le Ministère de l'agriculture et de la pêche, Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER)

**2. Intitulé de l'enquête :**

Enquête sur le « taux de satisfaction des usagers de l'enseignement agricole »

**3. Objectifs généraux :**

Calcul d'un indicateur de performance pour la LOLF afin d'optimiser la gestion de la formation initiale scolaire

**4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats :**

Ministère de l'agriculture et de la pêche pour information du Parlement dans le projet annuel de performance du projet de Loi de finances.

**5. Principaux thèmes abordés :**

- ◇ Qualité de l'accueil avant et au début de la formation
- ◇ Qualité de l'information
- ◇ Prise en compte du projet de l'élève
- ◇ Qualité de la formation
- ◇ Qualité de la vie dans l'établissement
- ◇ Qualité du suivi administratif et financier

**6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs) :**

Enquête nouvelle

**7. Bases de sondage :**

Enquête exhaustive sur l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements publics d'enseignement agricole, et leurs familles

**8. Unités enquêtées :**

65 234 élèves ou étudiants (du supérieur court) inscrits dans 218 établissements scolaires de l'enseignement agricole public de la France métropolitaine, des départements d'Outre-mer et des territoires d'Outre-mer ainsi que les parents de ces élèves

**9. Période de collecte et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte :**

1<sup>er</sup> trimestre de chaque année civile ; collecte réalisée par les établissements d'enseignement agricole

**10. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse au questionnaire :**

Environ 15 minutes.

**11. Comité de concertation : composition effective ou envisagée :**

Le groupe de pilotage comprend un représentant de la DGER, des représentants de l'inspection (spécialité vie scolaire) et des représentants des établissements publics d'enseignement agricole.

**12. Extensions régionales prévues :**

Enquête nationale exhaustive avec exploitation régionale des données.

**13. Diffusion des résultats :**

Les résultats seront transmis en juillet 2007 au Ministère des finances pour publication dans le projet annuel de performance du projet de Loi de finances 2008.

Les données par établissement seront disponibles en juillet 2007 et pourront faire l'objet de valorisation par les établissements auprès des enquêtés.

Fiche descriptive pour avis d'opportunité  
**Enquête sur les taux de satisfaction des stagiaires à l'étranger de l'enseignement agricole**

**1. Service producteur :**

Le service producteur est le Ministère de l'agriculture et de la pêche, Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER)

**2. Intitulé de l'enquête :**

Enquête sur le « taux de satisfaction des stagiaires à l'étranger de l'enseignement agricole »

**3. Objectifs généraux :**

Calcul d'un indicateur de performance pour la LOLF afin d'optimiser la gestion des crédits de stages à l'étranger.

**4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats :**

Ministère de l'agriculture et de la pêche pour information du Parlement dans le projet annuel de performance du projet de Loi de finances.

**5. Principaux thèmes abordés :**

- ◇ La préparation du stage,
- ◇ L'accueil et l'insertion sur le lieu de stage,
- ◇ Les conditions matérielles et financières,
- ◇ Le suivi et l'encadrement sur le lieu de stage,
- ◇ L'adéquation entre la nature du stage et la formation,
- ◇ La valorisation du stage au retour,
- ◇ Les acquis humains du stage,
- ◇ Les acquis culturels du stage.

**6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs) :**

Enquête nouvelle

**7. Bases de sondage :**

L'enquête est exhaustive et porte sur l'ensemble des élèves et étudiants stagiaires à l'étranger des établissements publics d'enseignement technique agricole.

**8. Unités enquêtées :**

Environ 3 000 élèves et étudiants (du supérieur court) inscrits dans les établissements scolaires de l'enseignement agricole public.

**9. Période de collecte et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte :**

Avril de chaque année avec une collecte réalisée par les établissements et la direction générale de l'enseignement et de la recherche

**10. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse au questionnaire :**

Environ 20 minutes.

**11. Comité de concertation : composition effective ou envisagée**

Le groupe de pilotage comprend des représentants de la DGER, des représentants de l'inspection (spécialité vie scolaire) et des représentants des établissements publics d'enseignement agricole.

**12. Extensions régionales prévues :**

Enquête nationale exhaustive avec exploitation régionale des données.

**13. Diffusion des résultats :**

Les résultats seront transmis en juillet 2007 au Ministère des finances pour publication dans le projet annuel de performance du projet de Loi de finances 2008.

Les données par établissement seront disponibles en juillet 2007 et pourront faire l'objet de valorisation par les établissements auprès des enquêtés.